



COMPTE RENDU DE LA FORMATION SPECIALISEE DU 04/12/2023

Cette formation spécialisée (FS) fait suite à celle du 24/11/2023 où toutes les questions à l'ordre du jour n'avaient pu être abordées.

La formation spécialisée a finalisé le Programme Annuel de Prévention (PAP) suite à la campagne du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) 2023 qui a, auparavant, fait l'objet d'un examen en groupe de travail.

Les risques psycho-sociaux liés aux conditions de travail prédominent dans le DUERP : surcharge de travail, réformes successives mises en place, applications non abouties et dysfonctionnelles, télétravail et travail à distance, manque d'effectifs. Tout cela engendre de la souffrance au travail.

La CGT a réclamé que l'arrêt des réformes et l'augmentation des effectifs soient indiqués en mesures de prévention de ces risques.

La CGT a également demandé la mise en place de réunions régulières entre agents des « antennes » et leurs services de rattachement. De même, l'intervention en binôme a été recommandée pour les services travaillant sur le terrain.

La CGT souhaite que la Direction indique dans le PAP la date de mise en œuvre des mesures de prévention.

Suite à la séance du 24/11/2023, la direction a mis à jour les dépenses prévues par la FS. Une nouvelle proposition a été faite pour l'achat de 2 dessertes de table roulantes pour transporter les plateaux à la cantine de Baynac.

La CGT rappelle sa demande d'achat d'un rideau isolant et de boudins de porte pour les fenêtres de Clamecy. Elle réitère sa demande d'intervention d'une société de dératisation sur ce site.

Compte tenu des travaux de la cantine de l'ENFIP Nevers, la cantine de Baynac sera fermée pendant 3 semaines du 23 décembre 2023 au 14 janvier 2024. La CGT a donc sollicité la mise à disposition de micro-ondes supplémentaires et d'un réfrigérateur, ainsi que l'attribution d'un temps supplémentaire de 20 minutes pour tous les agents fréquentant régulièrement la cantine, comme cela avait déjà été fait l'an passé.

La présidente a donné son accord « pour les agents qui seraient contraints de rentrer chez eux ou d'aller manger ailleurs, alors qu'ils mangent habituellement à la cantine ».

Depuis janvier 2023, les nouvelles instances mises en place se réunissent sans règlement intérieur. L'administration propose (enfin !) son examen. Les organisations syndicales du département ont fait une proposition commune de modification de ce règlement.

La CGT a fait part d'un projet de réorganisation du contrôle fiscal avec la suppression de l'antenne de Nevers de la DIRCOFI (brigade de vérifications). Elle souligne son inquiétude sur une nouvelle disparition d'un service de contrôle fiscal.

La présidente a répondu que ce n'est qu'un projet en cours de discussion avec les agents concernés.

Suite à une demande de la CGT concernant la mise en place d'oraux blancs pour les contractuels admissibles au concours C externe, la présidente a répondu qu'une demi-journée sera dédiée à la préparation de l'oral (informations sur l'oral + oraux blancs) le 11 décembre. De même, la CGT souhaite que les 2 agents admissibles au concours A puissent avoir une visite et une présentation des différents services de Camille Baynac.

Suite à une question de la CGT concernant le plan vigipirate et ses recommandations (s'enfermer s'il n'y a pas de fuite possible), la présidente s'engage à faire le point sur les clés des bureaux sur les différents sites et propose un point d'information à destination de tous les agents sur les consignes à respecter.

La CGT intervient pour rappeler que la visite de site prévue au Centre de Contact (CDC) ayant été annulée, il faut la reprogrammer. De même, la CGT demande une visite de site à Clamecy afin d'étudier la sécurisation du hall d'accueil. L'assistante de prévention doit proposer des dates.

**La délégation CGT était composée de
Marie France ANCELLIN, Florence BAILLON, Christine RAGUILLAT.**